

# Communauté de Haute Provence

## Compte-rendu du Conseil de Communauté du mercredi 7 décembre 2011 à Mane

Le Président ouvre la séance.  
Madame Michèle CROUHY est désignée secrétaire de séance.  
Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité  
Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

\* \* \* \* \*

### **1 – PROJET D'UN LOCAL D'HEBERGEMENT A ST MICHEL L'OBSERVATOIRE**

Il est proposé d'ouvrir 10 000 € de crédits pour le projet de local d'hébergement à St Michel l'Observatoire cette somme est prélevée sur le programme « Mane - place de l'église ».  
L'assemblée autorise à l'unanimité cette ouverture de crédits.

### **2 – PROGRAMME F.N.A.D.T – OUVERTURE DE CREDITS**

La Région vient d'attribuer 17 050 € de subvention pour la réhabilitation de l'église de Reillanne et celle de Lincel.  
Il est donc proposé d'augmenter chacun des programmes de la somme équivalente.  
L'assemblée autorise à l'unanimité ces ouvertures de crédits.

### **3 – CREATION D'UN POSTE DE RIPEUR**

L'assemblée autorise à l'unanimité la création d'un poste de ripeur.

### **4 – CONVENTION DE MUTUALISATION DES MOYENS HUMAINS**

Il est proposé de conventionner avec les communes membres qui le souhaitent les conditions d'une mutualisation des moyens en personnel et ceci bien entendu avec son accord.  
L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer la convention de mutualisation des moyens humains.

### **5 – BÂTIMENT « CIEL D'AZUR »**

L'assemblée émet un avis favorable pour poursuivre ce projet dans son ensemble.

### **6 – ATELIER « JARDIN AUX SENTEURS »**

Il est proposé de signer un contrat administratif d'une durée de 6 ans avec les sociétés locataires.  
L'assemblée autorise à l'unanimité le président à signer le contrat à intervenir.

### **7 – ZAE DE PITAUGIER - INDEMNITE DE PASSAGE**

Dans le cadre de l'extension du parc d'activités de Pitaugier, le raccordement au collecteur d'égout est nécessaire. Le projet initial prévoyait de contourner la parcelle pour installer la conduite. Aussi, un accord a été conclu avec le propriétaire du terrain pour sa traversée.

## **8 – DECHETTERIE INTERCOMMUNALE**

L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à présenter une demande de financement pour la déchetterie auprès de l'ADEME.

## **9 – CHANGEMENT DE TARIFICATION ECO-EMBALLAGE**

L'assemblée adopte à l'unanimité le nouveau barème de la société Eco-emballage.

## **10 – REMBOURSEMENT DE LA TAXE DES ORDURES MENAGERES A LA STE Oliviers & Co**

L'assemblée autorise à l'unanimité le remboursement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour un montant de 163 €.

## **11 – VOIRIE – DEMANDE DE FINANCEMENTS**

Suite aux intempéries, l'assemblée autorise à l'unanimité le Président à présenter des demandes de financements pour la voirie sur un montant de 400 000 €.

## **12 – STADE INTERCOMMUNAL A DAUPHIN – CREDITS SUPPLEMENTAIRES**

Le paiement des honoraires de maîtrise d'œuvre nécessite d'abonder de 12 000 € le programme qui seront prélevés sur le programme « Mane-place de l'église ».  
L'assemblée autorise à l'unanimité ce virement de crédits.

## **13 – QUESTIONS DIVERSES**

La convention avec le SIMPRO, qui gère le service de médecine professionnelle, arrive à son terme.  
L'assemblée autorise à l'unanimité le Président à signer cette convention.

Mane, le 27 décembre 2011

Le Président de la Communauté  
De Haute Provence,  
Jacques DEPIEDS